

# PLAN D'ACTION DE LA MOBILITÉ DOUCE 2019-2023

ATELIER 3 MOBILITÉS  
5 NOVEMBRE 2020



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département des infrastructures  
Office cantonal des transports

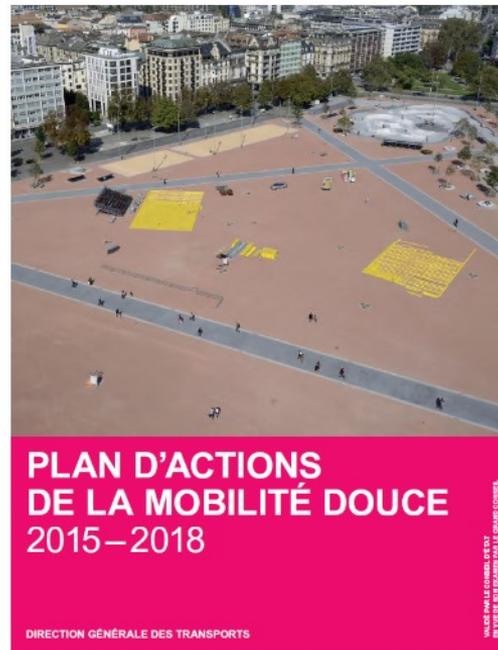
# AGIR SUR LE LONG TERME

## EVOLUTION

Plan directeur de la mobilité  
douce 2011 - 2014



Plan d'actions de la mobilité  
douce 2015 - 2018



Plan d'actions de la mobilité  
douce 2019 - 2023

## Les nouveautés

- Sous forme de feuille de route
- Un contenu orienté opérationnel
- Un tableau de suivi mis à jour à intervalle régulier
- Une meilleure visibilité de l'avancement de la mise en œuvre

## OBJECTIFS DU PAMD 2019-2023

- Sécuriser le réseau en favorisant les continuités cyclables
- Accompagner la mise en service du Léman Express
- Mettre en œuvre la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée
- Répondre de manière adaptées à l'usage croissant des nouvelles formes de mobilité actives
- Améliorer la gouvernance et le dialogue

# UNE AMBITION ET DES COMPÉTENCES PARTAGÉES

## COMPÉTENCES DES COMMUNES

- Planification, financement et aménagements sur leur domaine public

## COMPÉTENCES DU CANTON

- Planification, financement et aménagement sur son domaine public
- Réglementation de la circulation et du stationnement hors réseau de quartier non structurant
- Préavis des projets en requête en autorisation de construire

## UNE FEUILLE DE ROUTE TRANSVERSALE ET INTERDÉPARTEMENTALE

Le Plan d'actions a été élaboré en coordination avec les communes, le département du territoire, le département présidentiel, le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé et le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

# CONSULTATIONS

## GRANDS PRINCIPES DE TRAVAIL

- Associations mobilité douce
- Direction de projets mobilité douce
- CODEP

## INVENTAIRE DES PROJETS

- Départements cantonaux
- Communes

## MESURES PRIORISÉES

- OCT
- CODEP

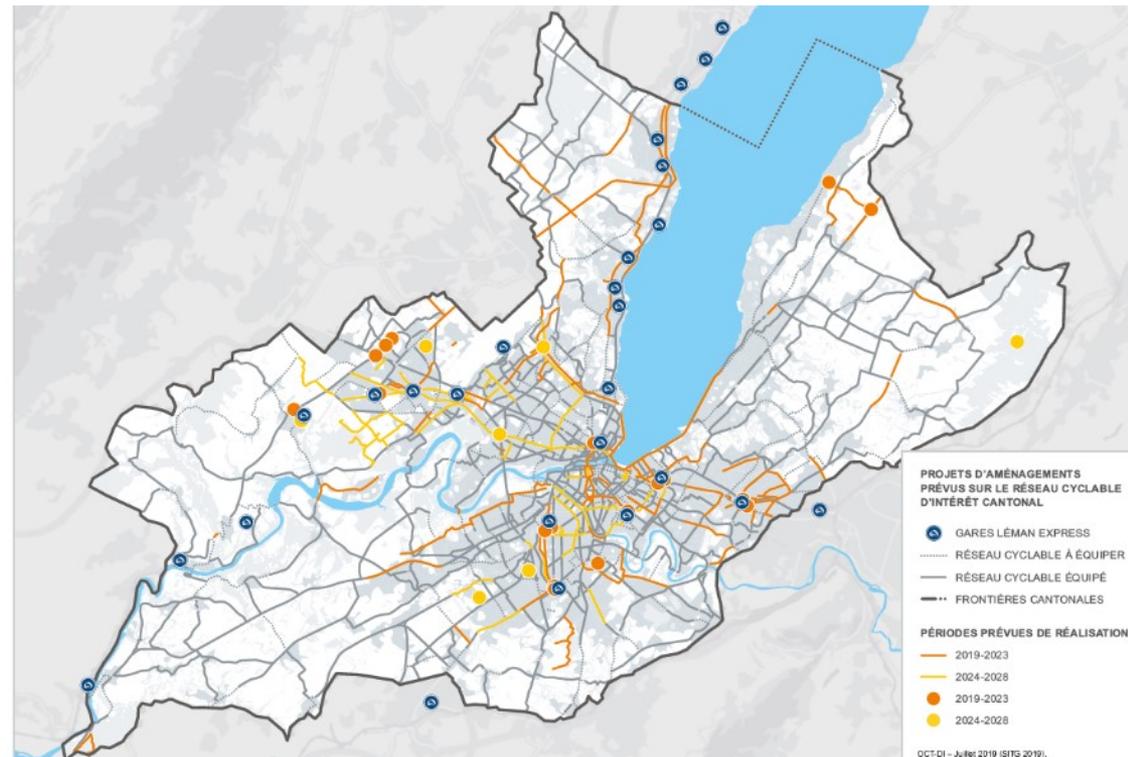
## CONSULTATION SUR LE DOCUMENT V0

- Direction de projets mobilité douce
- Service des affaires extérieures et fédérales
- Communes

# UNE FEUILLE DE ROUTE CONCRÈTE

## PRIORISATION DES PROJETS

- Projets issus des PA1 et PA2 cofinancés par la Confédération
- Projets faisant l'objet d'une source de financement acquise
- Projets prévus pour réalisation avant fin 2023
- Projets inclus dans le réseau cyclable d'intérêt cantonal
- Projets concourant à améliorer la continuité et la sécurité des itinéraires



# STRUCTURER L'ACTION

## 107 PROJETS RÉPARTIS DANS 4 DOMAINES D'ACTION

1. **Infrastructures** (83 projets)
2. **Fonctionnement des réseaux** (3 projets)
3. **Stationnement** (8 projets)
4. **Promotion et nouveaux services** (13 projets)

6 mesures d'accompagnement complètent le dispositif

## TASKFORCE VÉLO

### Réaliser trois axes forts vélo au centre – ville

- Entre le secteur des universités et la gare Cornavin
- Entre la gare Cornavin et la gare des Eaux-Vives
- Entre le secteur des universités et la gare de Champel

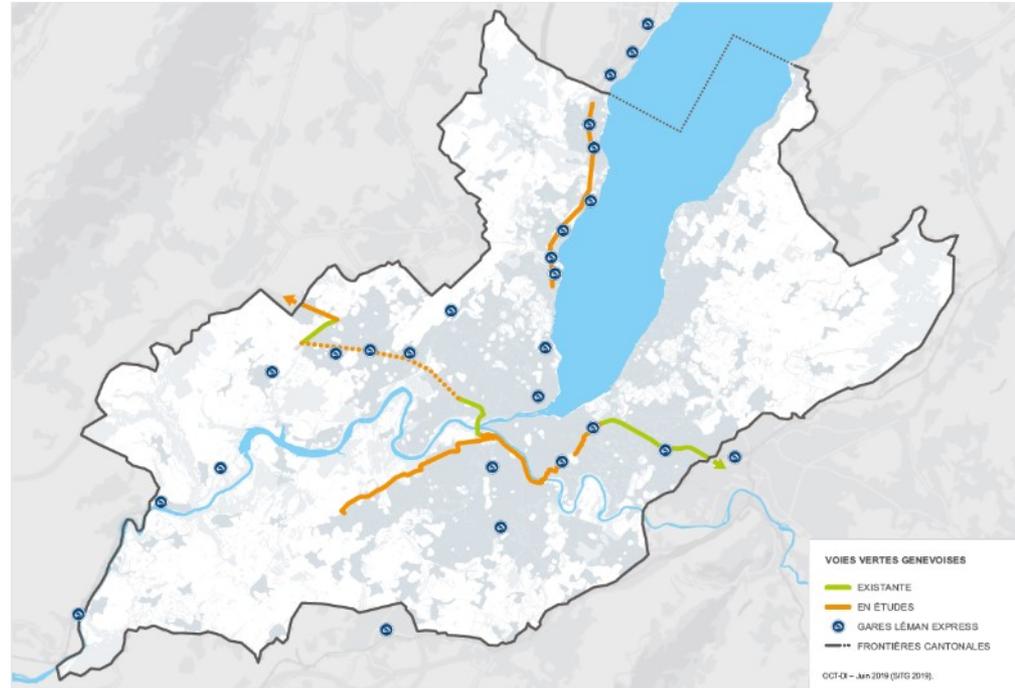
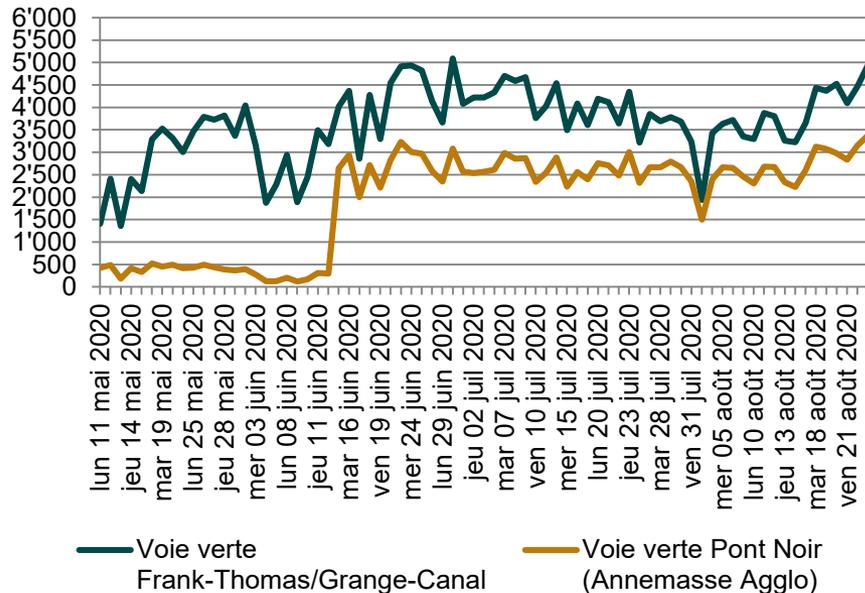


## VOIES VERTES

### Un réseau de voies vertes

- Voie verte d'agglomération
- Voie verte Bernex
- Voie verte de Versoix

Somme journalière (JO)



Les comptages réalisés sur la voie verte d'agglomération montrent une augmentation significative du nombre de cycliste à fin juin

# FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

## AUTORISATION DE TOURNER À DROITE AUX FEUX ROUGES

**Autorisé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 - plusieurs critères d'éligibilité**

- Présence d'une bande cyclable et d'un sas cycliste (ou espace suffisant) avant le feu
- Aucun obstacle à la visibilité
- Bande cyclable sur la voie sur laquelle les cyclistes s'engagent si volume de trafic élevé ou rails de tramway

Une campagne d'information, en collaboration avec les associations vélos, piétons, PMR et la police est prévue



# STATIONNEMENT

## OBJECTIFS

- +2'500 places de stationnement vélo au centre, sur domaine public, soit une hausse de 500 places par année
- +3'000 places de stationnement en ouvrage



Future vélostation de la gare Lancy – Bachtet.

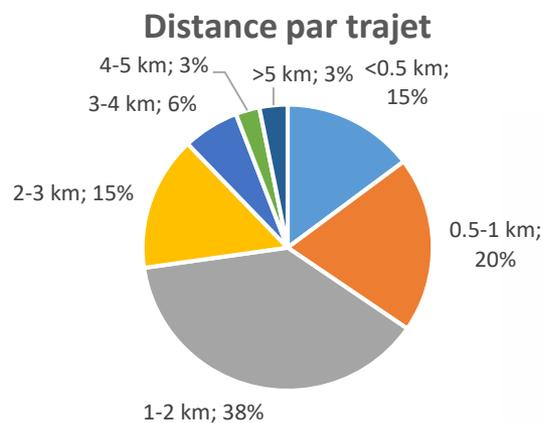
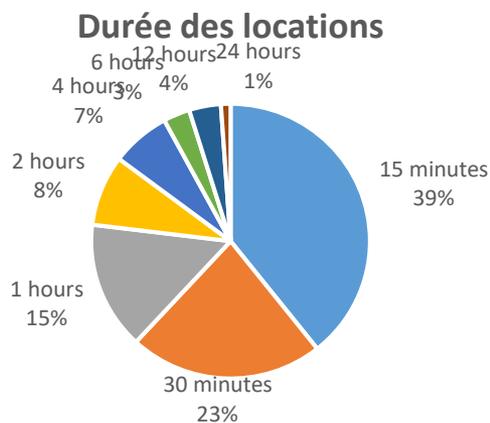
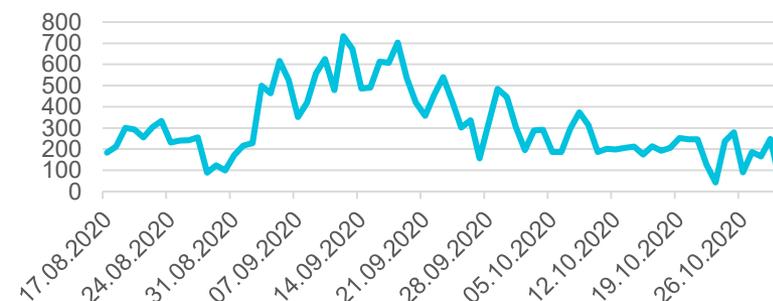
Les gares Léman Express sont conçues comme des pôles d'échange, favorisant la complémentarité train-vélo, grâce à la réalisation, notamment, de vélostations abritées et sécurisées

# PROMOTION ET NOUVEAUX SERVICES

## STATISTIQUES VÉLOPARTAGE

- 173 stations et 239 vélos (dont 70 VAE)
- Plus de 24'000 locations effectuées
- Une moyenne de 3.2 locations par vélo et par jour
- 73% des trajets entre 500m et 2km
- 62% des locations entre 0 et 30min
- 50% des locations se font en fin de journée (16h – 24h)

Nombre de locations journalières



VéloPartage

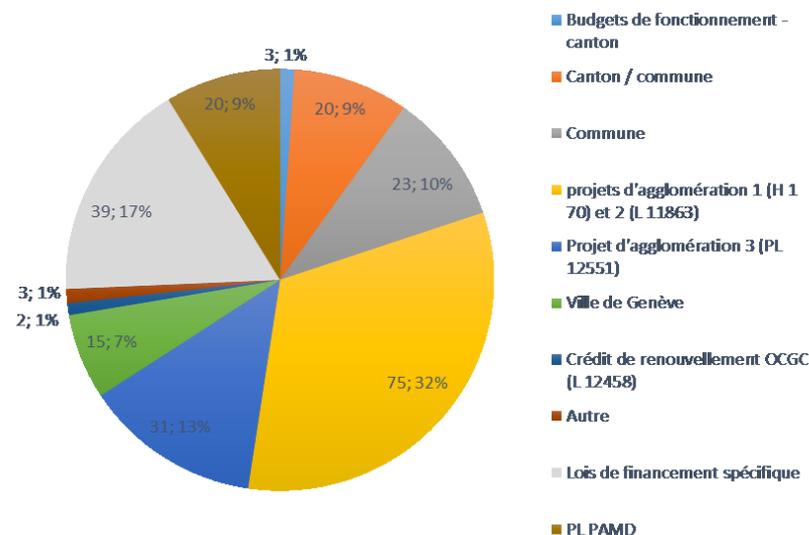
## OBJECTIFS

- Renforcement des relations entre les entités publiques et les associations
- Réflexion sur le partage des aires de circulation
- Promotion d'une mobilité respectueuse et sécurisée
- Renforcement de la transversalité pour la promotion et la mise en œuvre de projets mobilité douce
- Réflexion sur une nouvelle approche intégrant les axes piétons pour le réseau cyclable d'intérêt cantonal
- Réflexion sur l'amélioration des modes doux dans les zones industrielles

## DES FINANCEMENTS TRÈS MAJORITAIREMENT ACQUIS

- Un montant global dévolu à la mobilité douce de près de 230 millions de francs
- Des financements acquis ou en voie d'acquisition
- 44% des projets sont portés par le Canton, 40% par les communes (dont 15% par la Ville de Genève)
- Un projet de loi pour un coût total de 20 m d'actions pour financer 9 projets importants e

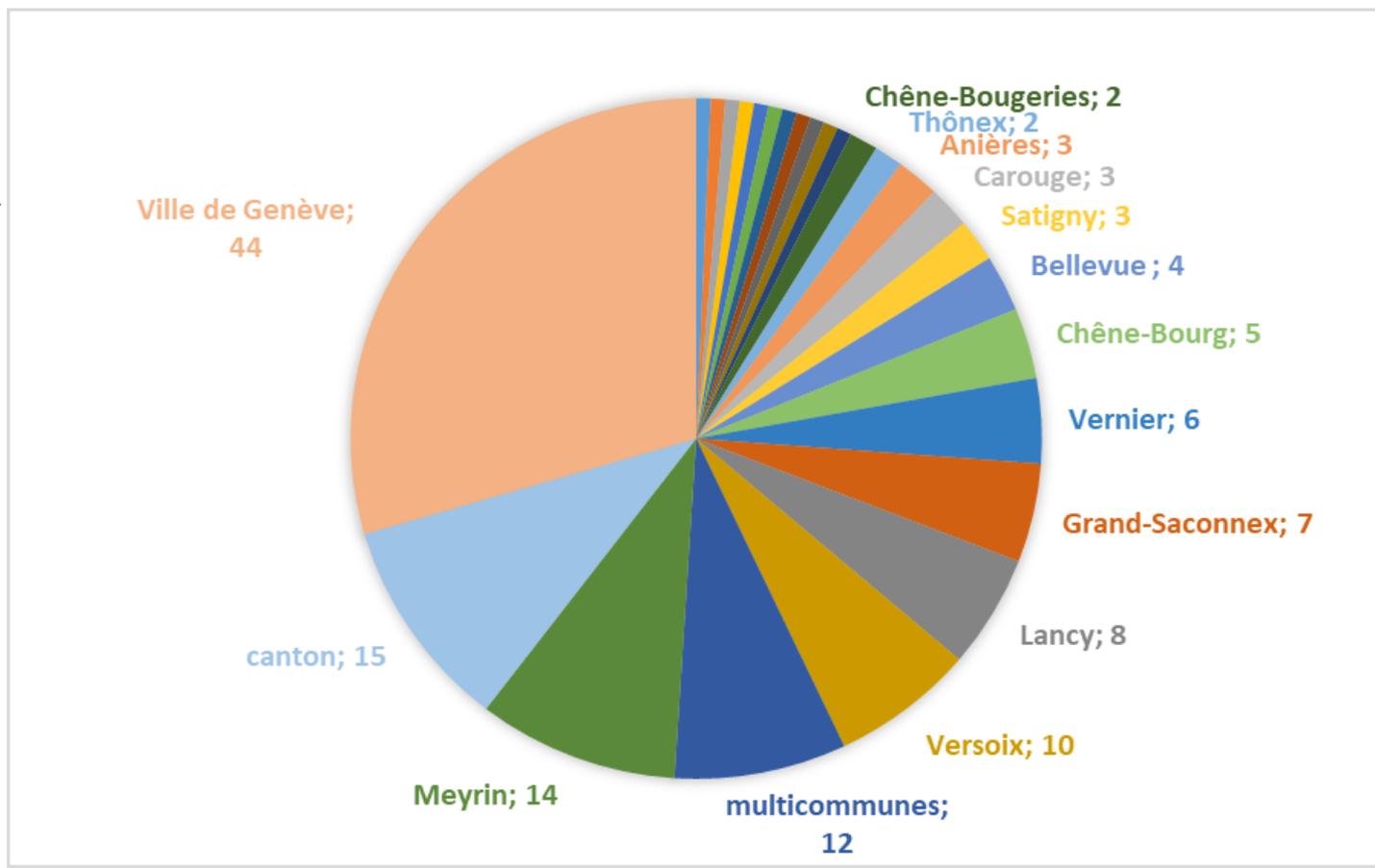
Financement (en Mio de CHF et % du total)



# RÉPARTITION PAR COMMUNE

## Communes avec 1 projet

- Bardonnex
- Bernex
- Chancy
- Collonge Bellerive
- Cologny
- Dardagny
- Gy
- Jussy
- Perly-Certoux
- Plan les Ouates
- Pregny-Chambesey



# PLAN D' ACTIONS DE LA MOBILITÉ DOUCE 2019-2023



## PLAN D' ACTIONS DE LA MOBILITÉ DOUCE 2019-2023

Version mise en consultation le 09.10.2019

Une feuille de route concrète,  
partagée avec les acteurs de la  
mobilité douce pour une action  
coordonnée et cohérente.